

ZAMENIS

Revue Herpétologique du réseau Atlas
Amphibiens et Reptiles de
Poitou-Charentes Nature

N°7 – Octobre 2001

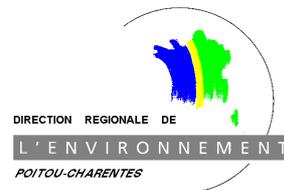
SOMMAIRE

Editorial	2
Une nouvelle station de Sonneur à ventre jaune <i>Bombina variegata</i> en Vienne	3
Les Amphibiens dans les paysages du sud-est de la Vienne	4
Période d'alimentation du Lézard ocellé sur Oléron	8
Nouvelle observation d'un Lézard ocellé à proximité du Château d'Oléron	9
Une nouvelle station de Pélobate cultripède en Charente-Maritime	10
Redécouverte du Pélobate brun dans le centre-ouest de la France	11
Lu pour vous	13

Programme régional, avec le soutien technique et financier de :



Union Européenne
fonds structurels FEOGA



Editorial

Le réseau Amphibiens et Reptiles de Poitou-Charentes Nature est en panne.

Nous ne recevons pratiquement plus de données concernant les observations que vous avez effectuées sur le Poitou-Charentes pour l'année 2001. Peu de personnes se mobilisent pour participer à la rédaction d'un article pour Zaménis. Cette revue a été créée dans le but d'échanger des informations concernant la conservation, l'identification et la répartition des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes.

Pour fonctionner, ce réseau a besoin que vous vous mobilisiez en faveur de la conservation des Amphibiens et Reptiles.

Pour cela vous pouvez nous envoyer vos observations, rejoindre le groupe Amphibiens et Reptiles de votre département, organiser des soirées pour la sensibilisation du public à la protection de notre herpétofaune, envoyer des petites notes ou des articles sur des observations originales concernant ce groupe faunistique, organiser avec un responsable du groupe Amphibiens et Reptiles au printemps une collecte des Batraciens traversant une route pour rejoindre un lieu de reproduction.

Il y a donc de nombreuses manières de participer mais il faut un peu de volonté !

N'oubliez pas qu'à l'automne les Amphibiens sortent en nombre pour faire des réserves avant l'hiver. Alors levez le pied et soyez attentif !!!

Jean-Marc Thirion

Une nouvelle station de Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* en Vienne

par Miguel GAILLED RAT

C'est après un appel téléphonique de personnes arrivant de la région parisienne et ayant décidé de s'installer dans notre département que je me rendais sur la commune d'Asnière-sur-Blour (sud-est du département). En effet, ces nouveaux « Poitevins » rénovaient une ferme et avaient été quelque peu effrayés par des observations imprévisibles et répétées de serpents autour de leur habitation. Cette visite d'information et de sensibilisation allait s'avérer très fructueuse.

Après ce rendez-vous, je profitais de l'occasion pour prospecter dans les environs et notamment sur des étangs présents sur la commune et abritant des espèces végétales rares. C'était une journée de la mi-juin avec des pluies intermittentes et un vent assez fort.

C'est sur le ruisseau « Le Blour », correspondant à l'exutoire d'un de ces étangs, que deux mâles de Sonneur à ventre jaune chantaient. Après vérification, je pus observer trois individus (dont un mâle capturé) et une ponte sur une zone calme du ruisseau.

En fait, sur le secteur, trois étangs successifs ont été créés dans le lit même du ruisseau, dénaturant fortement l'équilibre biologique de celui-ci. Les sonneurs ont été observés sur l'étang le plus en aval, 1 kilomètre avant qu'il ne se jette dans la rivière « La Blourde ». Au niveau de l'exutoire, le ruisseau a une largeur de 2 à 3 mètres et coule sur une zone granitique. Des blocs plus ou moins gros forment de petites zones à l'abri du courant, voire des flaques quand le débit est bas. C'est sur une de ces zones de calme, que la ponte avait été déposée sur des végétaux aquatiques.

Le Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata*, n'est pas une espèce que l'on rencontre très souvent dans la Vienne. Jusqu'alors, il avait toujours été observé dans des milieux stagnants comme des mares, des ornières forestières ou des douves de châteaux

(Cabirol, com. Pers.). Il en est de même pour les sites connus de la région où les milieux fréquentés par cette espèce sont le plus souvent des carrières, des mares ou des ornières.

C'est donc une des premières observations de Sonneur à ventre jaune sur un milieu courant pour notre région. Si en Poitou-Charentes cela peut être rare, ce n'est pas le cas dans d'autres régions où le Sonneur à ventre jaune semble fréquemment observé sur des cours d'eau.

La découverte de cette nouvelle station de Sonneur à ventre jaune (espèce inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitat) est très intéressante, puisqu'elle se situe sur un secteur qui intégrera le futur réseau européen Natura 2000.

Bibliographie

Grillet P. et al., 1999. *Le point sur la répartition du Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* (Linnaeus, 1758) en Poitou-Charentes*. Zamenis n°2 : 3-4.

Grillet P. et Thirion J.M., 1997. *Répartition des Amphibiens et des Reptiles en Poitou-Charentes*. Poitou-Charentes Nature, 31 p.



Sonneur à ventre jaune
(photo Daniel Heuclin)

Les Amphibiens dans les paysages du sud-est de la Vienne

par Thomas DENIS

Étude effectuée à Vienne Nature dans le cadre du stage de Maîtrise des Populations et des Ecosystèmes de l'Université de Poitiers

Les amphibiens sont des animaux dont le cycle de vie est complexe. Ils réalisent chaque année une migration entre leurs lieux de reproduction et leurs habitats terrestres. Le déplacement entre ces habitats implique un coût d'énergie et un risque de mortalité plus élevé. Ces zones de transfert peuvent donc être plus ou moins isolantes pour les amphibiens. L'impact des paysages sur les populations d'amphibiens paraît donc non négligeable. Le but de cette étude est de comprendre l'influence du paysage du sud-est de la Vienne sur les peuplements d'amphibiens.

La zone d'étude se situe dans le sud-est de la Vienne à une quarantaine de kilomètres de Poitiers (carte 1). Elle s'étend sur trois communes : Persac, Moulismes et Adriers. Une bande de 22,5 km de longueur et de 2,7 km de largeur a été définie pour mener l'étude des populations d'amphibiens. Cette bande est orientée nord/sud.

La mare, appelée plus communément « fosse » dans le Sud-est de la Vienne est un habitat propice à la reproduction des amphibiens. Les habitats terrestres ont été très peu étudiés chez les amphibiens en comparaison des habitats aquatiques. L'idée que les amphibiens soient mal adaptés au milieu terrestre est fautive. La majorité de leur cycle de vie se réalise sur terre. Ces habitats terrestres sont divers et dépendent de l'espèce considérée.

Les mares et points d'eau sont des lieux de regroupement importants pendant la période de reproduction de chaque espèce. Ces rassemblements nous permettent de quantifier ces différentes populations trop dispersées pendant les autres périodes (Joly P., 1997). Un ensemble de caractéristiques des mares susceptibles d'influencer la présence des amphibiens ont été collectées (la localisation, l'exposition, la nature géologique de substrat,

longueur, largeur, profondeur, le taux d'invasion des végétaux aquatiques, le degré de trophie, la présence ou l'absence de poissons...). La méthode d'estimation des populations d'amphibiens est celle employée dans le cadre du réseau mares du Poitou-Charentes (d'après J.M. Thirion, 1999). La période d'étude comprise entre le 25 avril et le 27 mai ne donne qu'une vue partielle du peuplement d'amphibiens. La superficie autour de chaque point d'eau nécessaire à l'étude de la structure du paysage dépend de la distance parcourue par l'espèce pendant sa migration. Elle ne sera pas la même selon l'espèce considérée. Pour les tritons, à faible capacité de mobilité, cette distance est estimée à 400 m. Pour les grands migrateurs comme le Crapaud commun (*Bufo bufo*), la Rainette arboricole (*Hyla arborea*) ou les Grenouilles vertes (*Rana sp.*), 2 km de rayon représente une valeur minimum. Compte tenu du temps disponible pour l'étude, la structure du paysage a été estimée dans un rayon de 250 m autour de chaque site. Pour définir la structure du paysage autour de chaque site de reproduction, plusieurs paramètres ont été pris en compte : les proportions de territoires occupés par la forêt, les prairies, les cultures, la longueur du linéaire de haies, la distance de la forêt la plus proche.

La plaine vallonnée-boisée et le bocage sont les deux principales unités paysagères du sud-est de la Vienne (carte 2). La limite entre le bocage et la plaine est floue. Elle prête à subjectivité. Les prés et les cultures se partagent les sols dans la plaine vallonnée-boisée. Le bocage se distingue du paysage précédent par l'importance du réseau de haies, des prairies. La plupart des mares du bocage sont entourées par plus de 50 % de prairies et moins de 20 % de cultures. La vallée de la Vienne, de la petite Blourde, et du mâts d'Adriers forment une unité paysagère qui s'imbrique dans les deux autres. Sur la totalité de la zone d'étude, 67 mares ont été recensées. Trente cinq d'entre elles ont été échantillonnées. La densité des mares est comprise entre 0 et 1,7 mares par km² le long de la zone. Les zones riches en cours d'eau, c'est-à-dire les vallées, sont déficientes en

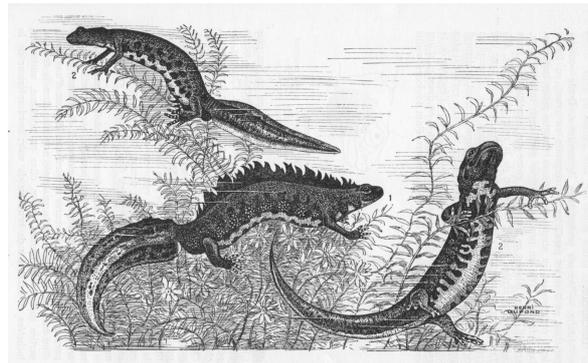
mares. Pendant l'étude 12 espèces ont été inventoriées :

- trois espèces de tritons : le Triton palmé (*Triturus helveticus*), le Triton marbré (*Triturus marmoratus*), le Triton crêté (*Triturus cristatus*),
- la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)
- le Crapaud commun (*Bufo bufo*) et le Crapaud calamite (*Bufo calamita*),
- le Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*)
- le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*)
- la Rainette arboricole (*Hyla arborea*),
- la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), la Grenouille rieuse (*Rana ridibunda*) et la Grenouille verte (*Rana kl. esculenta*).

Le Triton palmé représenté dans environ 70 % des mares, est d'ordinaire l'espèce la plus répandue. Il est réparti sur la totalité de la bande. Le Triton marbré est l'amphibien le plus fréquemment rencontré dans les mares échantillonnées. Il occupe 80 % de ces mares. Il est observé sur l'ensemble de la zone, du nord au sud, aussi bien dans les mares à bétail que dans les marnières. Il faut noter la présence de cette espèce dans les mares à poissons (4 mares sur les 6) mais en effectifs très limités (de 1 à 3 individus). Le Triton crêté est moins courant que les autres tritons. Il est présent dans la partie nord de la bande. Ces deux dernières espèces peuvent s'hybrider pour donner le Triton de Blasius (*Triturus blasius*). Sa présence est probable car ces deux espèces cohabitent dans 4 mares. La Salamandre tachetée présente dans 11 % des mares étudiées se cantonne à la vallée ou en périphérie. La Rainette arboricole est dispersée sur l'ensemble du territoire. L'observation sur le terrain montre une grande répulsion de la rainette arboricole à la présence de poissons. Deux stations à Pélodyte ponctué ont été découvertes dans le nord de la bande. Ce sont deux mares proches l'une de l'autre. Les effectifs sont faibles (2 individus observés sur toute la zone).

En règle générale, les espèces les plus fréquemment rencontrées (Triton marbré, Triton palmé, Rainette arboricole et la Grenouille verte) ont localement la plus forte

abondance. Les amphibiens fréquentent plusieurs habitats (espèces multi-habitats).



Triturus cristatus cristatus (d'après G.F. de Witte, 1948)

Ils doivent donc traverser une mosaïque paysagère plus ou moins hostile à leurs mouvements pour effectuer leur migration ou se disperser. Les parcelles de cultures sont des milieux perturbés. A l'inverse, les prairies permanentes, les plus répandues dans le sud-est de la Vienne sont beaucoup plus stables. Les résultats de l'étude n'ont pas permis de mettre en avant l'influence des cultures ou des prairies, de la distance de la forêt (lieu d'hibernation pour certaines espèces), de la densité de haies sur l'abondance des espèces. La mesure de la perméabilité du paysage dans cette étude a été estimée par la proportion des cultures et prairies. Cette mesure est sans doute peu précise et guère révélatrice de cette notion. Il aurait été plus judicieux de quantifier les couloirs potentiellement traversables (les zones sans culture) par les amphibiens entre la mare et la forêt (ou plus généralement leurs habitats terrestres). Cette méthode utilisée par Joly et *al* (2001) a montré l'influence des secteurs non cultivés entre leur habitat aquatique et leur habitat d'estivation considéré comme la forêt sur l'abondance de trois tritons (le Triton alpestre (*Triturus alpestris*), le Triton crêté et le Triton palmé). Pour les tritons, les grandes cultures qu'ils ne traversent pas jouent un rôle isolant pour ces espèces (Joly et Deheuvels, 1997). L'impact de l'occupation du sol sur les anoues, beaucoup plus mobiles, est sans doute moindre que sur les urodèles.

Pour les grands migrateurs, la densité de mares sur la zone permet de former un réseau unique. Toutes les distances entre les mares les plus proches sont inférieures à la distance que chaque espèce peut parcourir (1600 mètres pour le Crapaud commun –carte 3- et 1200 mètres pour les grenouilles vertes). Cette constatation explique en partie la répartition globale des quatre espèces : Crapaud commun, Grenouille verte, Rainette arboricole et Grenouille agile. Pour les tritons le morcellement du réseau (600 mètres la distance maximum de colonisation pour le Triton vulgaire (*Triturus vulgaris*), espèce de même gabarit que le Triton palmé et 700 mètres pour le Triton crêté - carte 4) entre chacune d'elles, est important. Vingt-quatre groupes (2 à 12 mares) ou mares isolées sont observées pour une distance de 700 mètres. Les communications entre mares pour les tritons paraissent donc plus limitées. Certains auteurs ont montré une réduction du taux de croissance des populations locales les plus isolées. La pérennité de ces populations dépend d'un échange permanent d'individus. La viabilité de ces populations est également étroitement liée à leur taille. Les petites populations isolées sont donc plus menacées par des perturbations. Le Triton palmé et le Triton marbré sont présents dans la plupart des mares échantillonnées et en effectif important. De plus, ces deux espèces peuvent utiliser d'autres habitats (flaques d'eau, anciennes marnières, fossés...) que les mares dans les paysages de cette région. Le Triton crêté est en limite sud d'aire de répartition. Ces populations sont très localisées et éloignées les unes des autres par une distance conséquente dans la bande d'étude. Le Triton crêté est présent généralement dans les zones à forte densité de mares (supérieure à 5 mares/km). Sur les 4 stations connues dans la zone d'étude deux sont composées d'un amas de 4 et 6 mares. Ces populations devraient être moins vulnérables aux perturbations du milieu car les amas de mares offrent à l'espèce un habitat plus diversifié. Cependant la disparition de l'élevage et l'intensification des pratiques agricoles sont à l'origine d'une réduction du nombre de mares. Le Triton marbré est également en compétition avec cette espèce.

Les corridors linéaires type haies, ne sont peut-être pas utiles à la conservation des Tritons (Joly et al, 2001). L'étude de ces auteurs a montré pour trois espèces de Tritons que leurs abondances étaient corrélées négativement avec la longueur des haies. Ceci suggère que les haies ne servent pas d'habitats terrestres de substitution ou que leurs effets sur les dynamiques de ces populations étaient masqués par d'autres facteurs. Le bocage n'apparaît pas plus favorable aux tritons que la zone de plaine. Cependant les haies du bocage du sud-est de la Vienne sont généralement de bonne qualité et de grande épaisseur. Il paraît étonnant qu'elles ne puissent pas accueillir un certain nombre d'individus. Il serait intéressant de connaître l'impact des haies sur la Rainette arboricole et comment elle utilise ce réseau pour ses mouvements de dispersion et de migration.

La répartition des espèces sur la zone dépend des habitats que les paysages peuvent offrir aux exigences des espèces. Les exemples les plus flagrants sont celui de la salamandre tachetée et du Crapaud accoucheur. La Salamandre tachetée est une espèce qui recherche, pour mettre au monde ses larves, des eaux plutôt courantes. Elle affectionne les cours d'eau lents, les fontaines, les sources mais aussi les mares et les flaques d'eau forestières. Cette espèce, de forêt, trouve donc dans les vallées des conditions idéales pour sa reproduction. Le Crapaud accoucheur est présent dans la plupart des villages de la Vienne. C'est une espèce qui ne dédaigne pas les milieux alluviaux.

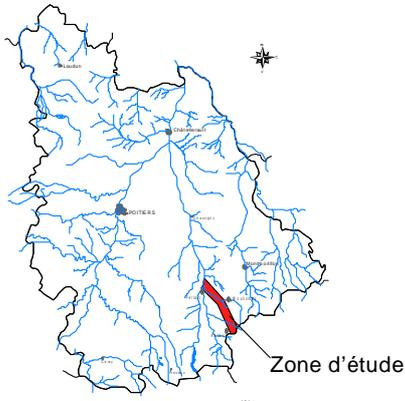
Bibliographie

Denis T., 2001. Les amphibiens dans les paysages du sud-est de la Vienne. Maîtrise de Biologie des Populations et des Ecosystèmes, Université de Poitiers, Vienne Nature, Poitiers, 25 p.

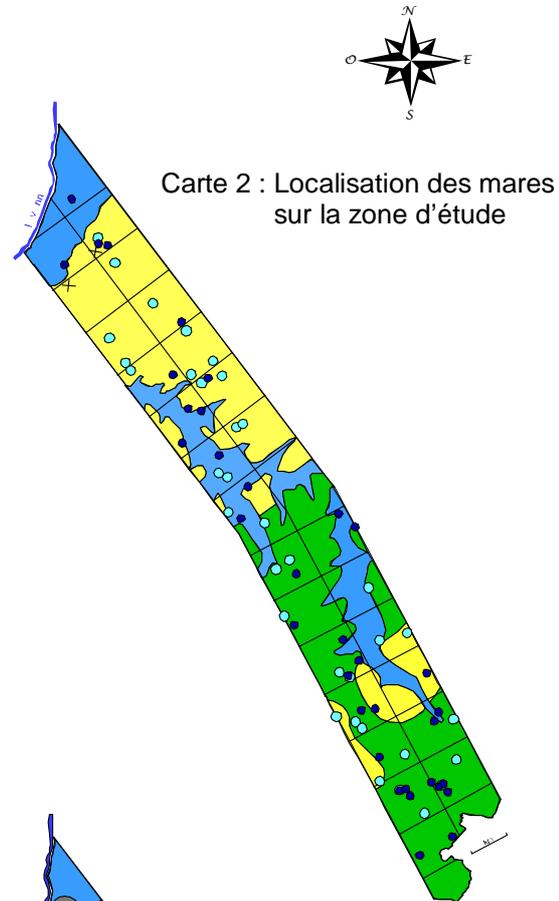
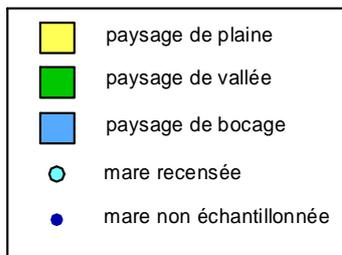
Joly, P. et O. Deheuvels, 1997. Méthodes d'inventaire de communautés et des populations d'amphibiens in « Peuplements d'amphibiens et génie écologique » J. Carsignol, O. Deheuvels, P. Joly et M. Owallier. Publications du Ministère de l'Environnement.

Joly, P., C. Miaud, A. Lehmann, et O. Grolet. 2001. Habitat matrix effects on pond occupancy in newts. *Conservation biology* 15 : 239-248.

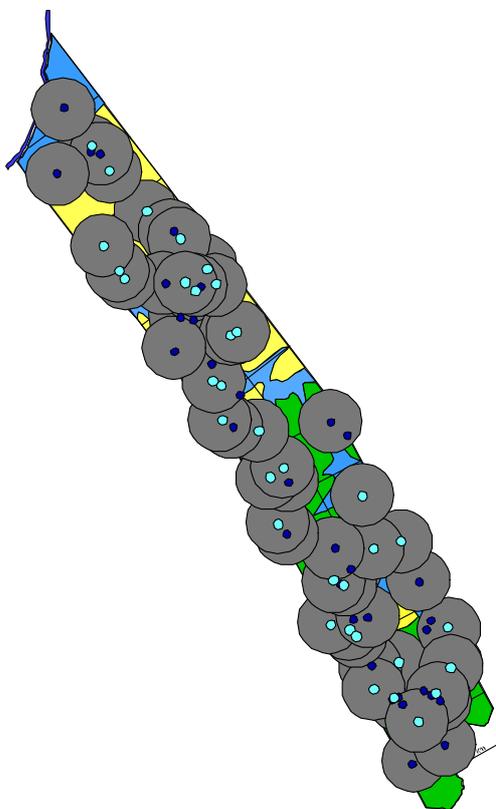
Thirion J.M. 1999. Mesurer la richesse et la diversité batracologiques des mares tests de Poitou-Charentes. Non publié.



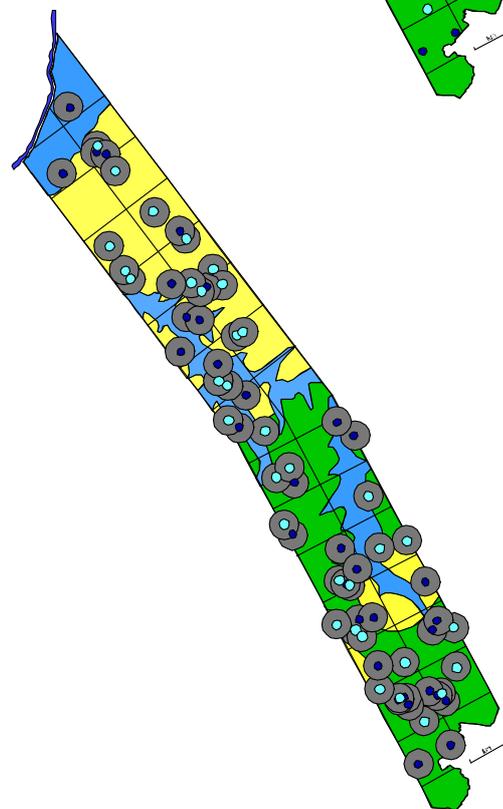
Carte 1 : Localisation du site d'étude



Carte 2 : Localisation des mares sur la zone d'étude



Carte 3 : Connectivité pour l'exemple du crapaud commun (1800 mètres)



Carte 4 : Connectivité pour l'exemple du Triton crêté (750 mètres)

Période d'alimentation du Lézard ocellé sur Oléron

par Pierre GRILLET et
Jean-Marc THIRION

Dans le cadre de l'étude menée sur la population de Lézard ocellé qui fréquente les dunes de l'île d'Oléron, nous avons essayé de vérifier l'étalement de la période d'alimentation de ce Reptile entre les mois de mars et d'octobre 2001. Les questions que nous nous sommes posées au début de l'étude sont les suivantes : le comportement alimentaire débute-t-il rapidement après la fin de l'hivernage, y a-t-il une période privilégiée, se prolonge-t-il tard dans la saison ? Dans un deuxième temps, l'analyse du contenu des crottes sera également réalisée, ce qui permettra d'avoir une idée précise du régime alimentaire du Lézard ocellé sur Oléron et de comparer nos résultats à ceux obtenus dans différentes régions d'Espagne.

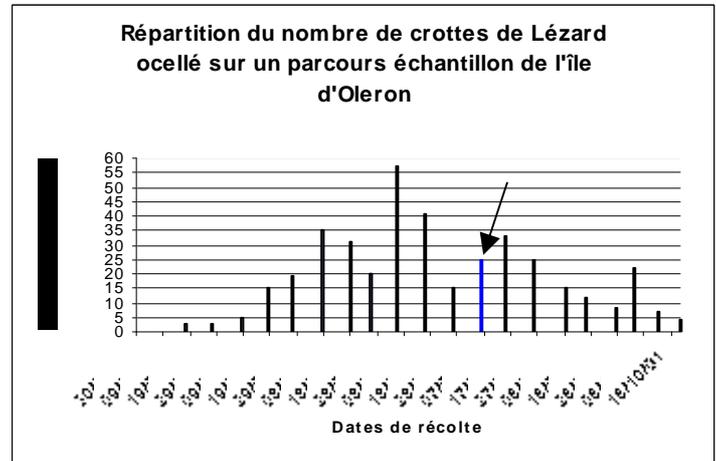
Cette étude n'est donc pas terminée et nous présentons ici les premiers résultats qui ne concernent que l'année 2001. Nous rappelons que l'étude globale menée sur le Lézard ocellé à Oléron est réalisée sous la direction scientifique de Marc CHEYLAN, du Laboratoire de Biogéographie et Ecologie des Vertébrés de l'Ecole Pratique, des Hautes Etudes, à Montpellier.

Matériel et méthodes

Nous avons sélectionné un parcours échantillon facile d'accès ; ce parcours s'étend sur 200 m et traverse 6 garennes d'importance inégale (de 3 terriers à 36 terriers pour la plus grosse garenne) et toutes occupées par le Lézard ocellé. Nous avons systématiquement récupéré et compté les crottes sur chacune de ces garennes lors de chaque parcours répété tous les 10 jours environ entre mars et octobre. Afin d'éviter un biais qui pourrait être provoqué par l'arrivée des juvéniles en fin d'été, nous n'avons comptabilisé que les crottes dont la taille est supérieure à 2 cm. Enfin, les prélèvements ont été effectués à chaque reprise par la même personne.

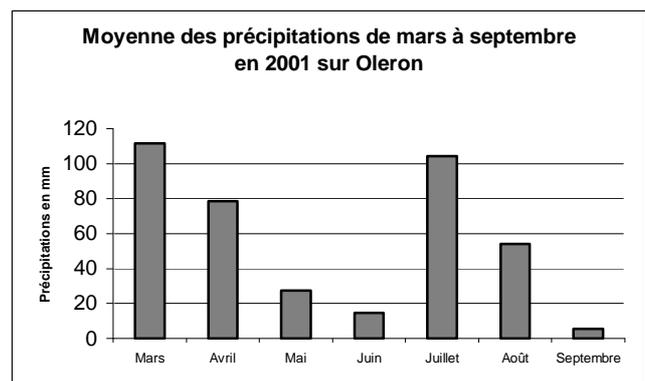
Les premiers résultats

Nombre total de crottes = 395. La flèche correspond au relevé effectué le 6 août ; c'est à partir de cette date que nous avons noté la présence dans certaines crottes de restes de fruits d'Ephédre.



Commentaires

Pour analyser correctement ces résultats, il conviendra de reconduire cette méthode une deuxième année (en 2002) et de mettre en parallèle une courbe de pluviométrie ; ainsi, on remarque pour 2001, que l'activité alimentaire commence relativement tard, après la mi-avril, alors que les premières sorties ont été constatées vers le 7 mars. Comme l'indique Marc Cheylan (in Bischoff, 1984), les premières apparitions après l'hiver, en mars, se limitent à un comportement de régulation thermique, d'où une activité très réduite, ce que confirment nos premiers résultats. Néanmoins, mars et avril ont été très pluvieux comme l'indique le graphique de pluviométrie ci-dessous, ce qui peut aussi expliquer ce démarrage tardif ; les relevés en 2002 devraient permettre de confirmer ou non ce point.



Nouvelle observation d'un Lézard ocellé à proximité du Château d'Oléron

par Annie RÉTIF

On remarque que les pics de relevés (ceux qui sont égaux ou supérieurs à 25) sont concentrés entre le début du mois de juin et la fin du mois d'août (avec un maximum en juin et juillet). D'une manière plus globale, le récapitulatif du nombre de crottes récupérées chaque mois fait apparaître une activité alimentaire importante de la mi-mai à la mi-octobre, soit une période de 5 mois.

Il est intéressant de noter que l'activité alimentaire se poursuit assez tard et peut au moins jusqu'au début du mois d'octobre être considérée comme une activité assez importante.. Nous avons observé des Lézards ocellés adultes en comportement de recherche alimentaire le 25 septembre. On peut estimer que les conditions atmosphériques de la fin de saison (septembre - octobre) conditionnent nettement l'importance de cette activité. Ainsi, en 2001, le mois de septembre a présenté une pluviométrie très faible, de même que la première quinzaine d'octobre.

Premières conclusions

Sous réserve des résultats obtenus lors de la campagne de 2002, nos résultats nous permettent d'estimer que la période d'alimentation du Lézard ocellé sur l'île d'Oléron s'étend depuis le début du mois de mai jusqu'à la mi-octobre avec un pic entre le début du mois de juin et la fin du mois de juillet. On peut noter également une activité alimentaire assez importante pendant l'« arrière-saison » au moins jusqu'au début du mois d'octobre. L'importance de cette phase d'activité pendant cette période est certainement étroitement dépendante des conditions météorologiques rencontrées entre la fin du mois d'août et le 15 octobre.

Une deuxième campagne de relevés avec une méthodologie identique est nécessaire pour confirmer et approfondir ces résultats.

Le Club des Jeunes Pour la Nature du Coureau d'Oléron organise le mercredi après-midi des sorties nature et le samedi après-midi des ateliers. A l'occasion des sorties les jeunes découvrent des sites particuliers de l'île d'Oléron et examinent la faune et la flore. Le Club propose ainsi de l'éducation à l'Environnement et participe chaque année à des nettoyages de plages. Lors d'une sortie sur la Réserve Naturelle de Moëze - Oléron le mercredi 3 octobre, les jeunes ont eu la surprise d'observer un Lézard ocellé. Celui-ci se tenait près d'une tuile et il s'est faufile dans les bosquets. Une nouvelle découverte que les jeunes vont suivre de près le printemps prochain.

Un grand merci à toutes les personnes qui veulent bien nous communiquer leurs observations de Lézard ocellé dans le cadre de l'étude en cours ; ainsi, c'est la première fois qu'un témoignage direct confirme la présence de cette espèce sur le littoral dans la partie Est de l'île. Les dernières mentions indiquant la présence de ce Lézard dans la partie Est d'Oléron, remontent aux années 1970 et 1980 en bordure de la forêt des Saumonards. Malgré plusieurs recherches, l'espèce n'a jamais été retrouvée depuis. Le secteur où le Lézard ocellé a été observé par le Club des Jeunes pour la Nature avait été prospecté à plusieurs reprises sans résultats, à l'exception de la présence de la Coronelle girondine et du Lézard vert. Il est probable que subsistent ainsi d'autres petites populations relictuelles dans différents secteurs de l'île. Dans ces conditions, le faible nombre d'individus rend leur observation aléatoire. On peut rappeler la découverte en 2000 de l'espèce sur un coteau de la Charente au nord d'Angoulême par un naturaliste (Patrice Lavoué) qui fréquente pourtant ce site depuis de très nombreuses années ; les recherches effectuées par les

naturalistes de Charente Nature en 2001 sur ce même site n'ont pas permis d'observer à nouveau le Lézard ocellé (Laurent Précigout, com. pers).

Ces constats doivent inciter toutes les personnes intéressées à continuer les recherches et à nous transmettre les résultats ; ceux-ci pourront être intégrés à l'étude globale concernant la répartition actuelle du Lézard ocellé en limite nord et feront l'objet d'une note d'information dans ZAMENIS.

Pierre GRILLET et Jean-Marc THIRION



Lézard ocellé à Oléron
(photo Bruno Fillon – Poitou-Charentes Nature)



Pélobate cultripède
(photo Pierre Fantin – Charente Nature)

Une nouvelle station de Pélobate cultripède *Pelobates cultripes* en Charente-Maritime

par Michael GUILLON

C'est lors d'une belle nuit de mars à la recherche de Tritons dans une mare, trouvée il y a plus d'un an, que je me suis retrouvé nez à nez avec des têtards de plus de 5 cm de longueur. Après analyse minutieuse, il s'agissait bien de têtards de Pélobates cultripèdes *Pelobates cultripes* issus d'une ponte automnale de l'année 2000. J'ai contacté notre spécialiste national, Jean-Marc Thirion, qui ne mit pas longtemps à venir sur le terrain. Ce soir là nous avons trouvé un mâle adulte.

Compte tenu des milieux favorables environnants la mare, la population pourrait être assez importante. En élargissant mes recherches, je découvris à environ 600m de la première, une autre mare avec la même densité de têtards.

Malgré nos prospections antérieures sur ce site nous étions passés à côté de cette population. Proche de la Tremblade (canton de la presqu'île d'Arvert), cette station est constituée d'une prairie rase située sur une zone sableuse entretenue par des bovins, propice à cette espèce nocturne restant enfouie dans le sable la journée. Ce situant à plus de 5 km de l'océan, l'eau de ces mares n'est pas saumâtre.

Mêlant zones sèches et humides, nous avons trouvé 6 espèces d'Amphibien dont le Triton palmé, le Triton marbré, la Grenouille verte, la Rainette méridionale, le Crapaud commun et le Pélobate cultripède. De plus, le nombre actuel d'espèces de Reptiles me semble encore en-dessous de ce qu'il doit être. En conclusion, élargissez au maximum vos champs de recherche afin de ne pas passer à côté d'une bonne surprise !

Redécouverte du Pélobate brun
***Pelobates fuscus* (Laurenti, 1768)**
(ANURA, PELOBATIDAE)
dans le Centre-Ouest de la France

Jean-Marc THIRION, Pierre BOYER,
Romuald DOHOGNE et Philippe EVRARD

Introduction

Le Pélobate brun est un Amphibien aux mœurs fouisseuses de la sous-famille des Pélobatinés comptant deux genres propres à la région holarctique, *Scaphiopus* et *Pelobates*. Le genre *Pelobates* est divisé en quatre espèces typiques du Paléarctique (*cultripes*, *fuscus*, *syriacus* et *varaldii*).

Le Pélobate brun de la sous-espèce nominale possède une répartition propre à l'Europe centrale. Il est considéré en diminution dans de nombreux pays d'Europe (NÖLLERT, 1997). En France, l'espèce est signalée dans deux régions, l'Alsace et² la Lorraine et sur une seule station dans l'Indre où l'espèce n'a pas été revue depuis 1986. Cette espèce, qui occupait au début du siècle dernier la moitié nord de la France, a fortement régressé, étant considérée de nos jours en danger (HAFFNER, 1994). Après plusieurs années de recherches de l'espèce dans le centre-ouest de la France nous avons pu confirmer de nouveau la présence d'une population de Pélobate brun en aire disjointe dans le centre de la France.

Historique des connaissances

La première mention du Pélobate brun dans le centre-ouest remonte à MILLET (1828) qui signale : « *on rencontre fréquemment le Crapaud brun au printemps dans les fossés des prairies bordant la Mayenne et la Sarthe.* ». La mention de MAUDUYT (1844) au siècle dernier dans la Vienne doit être attribuée au Pélobate brun et non au Pélobate cultripède, enlevant définitivement le doute de Jean LESCURE (1984). En effet, la description faite de MAUDUYT (*loc. cit.*) est sans ambiguïté : "*Muni d'un ergot corné et tranchant aux talons, et de deux callosités à chaque pied, ce crapaud a les antérieurs granulés en dessous, et les postérieurs seulement ponctués de noir,*

avec les tarsi et les doigts allongés, ce qui fait qu'il saute l'un des mieux de ce genre. En dessus il est de couleur grise, avec des pustules blanchâtres et lisses ; en dessous il est granulé, avec chaque grain sur la poitrine surmonté d'un point noirâtre. Sa tête est presque aussi large que son corps, ses parotides très saillantes et réniformes, ses yeux à iris rouge. Le crapaud brun habite de préférence le bord des eaux, sous des pierres ou dans les touffes d'herbes, où il a l'habitude de se creuser, à l'aide de ses ergots, un trou en terre pour s'y placer. Lorsqu'on le tourmente, il répand autour de lui une assez forte odeur d'ail.". DE SOLAND (1863) mentionne avoir trouvé l'animal dans les fossés des prairies de Saint-Serges dans le département du Maine-et-Loire. HÉRON-ROYER (1886) signale la présence du Pélobate brun dans le département de l'Indre-et-Loire : « *Je l'ai capturé en grand nombre sur la rive droite de la Loire, dans le département d'Indre-et-Loire, de Limeray à Négron, en vue d'Amboise.* ». En 1911, GELIN cite la présence de l'espèce dans plusieurs départements du centre-ouest : « *Elle a été signalée dans le Loir-et-Cher, le Loiret, le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Vienne. Elle paraît manquer dans l'Indre et les Charentes, et je ne l'ai rencontrée ni dans les Deux-Sèvres, ni en Vendée* ». Alors que le 19 mai 1901, ROLLINAT (1934) observera pour la première fois l'espèce dans le département de l'Indre, par un heureux hasard d'une Couleuvre à collier régurgitant un Pélobate brun à proximité du petit étang de Ciret, sur la route d'Argenton à Luzeret (Collection du Muséum de Paris n° MNHNP1980-74). En 1984, Alain DUBOIS détermine des têtards de cette espèce dans un site comportant des buttes sableuses favorables à l'espèce. En 1986, des adultes sont découverts et photographiés par Alain DUBOIS et Philippe EVRARD (DUBOIS, 1984). Depuis, les animaux n'ont pas été retrouvés et Philippe EVRARD constate ces dernières années, une évolution de la friche qui est préjudiciable aux déplacements des Pélobates (Christophe EGGERT, com. pers.). Le 4 mai 2001 sur la même station découverte dix-sept ans plus tôt par Philippe EVRARD et Alain DUBOIS, l'un d'entre nous (Jean-Marc THIRION) localise deux chanteurs de Pélobate

brun dans une dépression humide raccordée à une mare. Nous avons pu capturer un des chanteurs. La température extérieure était de 9°C avec un vent de Nord... Le milieu de reproduction est une mare bordée par une prairie inondée. Cette mare est entourée en partie par un boisement au sol meuble et des pelouses plus ou moins fermées par une lande progressive. Les habitats connus de l'espèce en Europe occidentale sont essentiellement rattachés au réseau hydrographique (PARENT, 1985).

Il serait important de continuer les recherches de cette espèce dans le centre-ouest qui ne nous a certainement pas encore tout révélé ! L'espèce devra être remise dans la liste des espèces de l'annexe II pour le site Natura 2000 de la Brenne et sera l'objet d'une gestion conservatrice.

Bibliographie

DUBOIS, A. (1984) – *Pelobates fuscus* dans le département de l'Indre. *Alytes*, 3 : 137-138.

GÉLIN, H. (1911) - Reptiles et Batraciens des Deux-Sèvres et région voisine. *Mém. Soc. Vulgar. Sci. Nat. Deux-Sèvres*, 2 : 65-86.

HAFFNER, P. (1994) - Les Amphibiens_Pp. 75-77 in Maurin, H. (Eds), *Inventaire de la Faune menacée en France*. Nathan, Muséum National d'Histoire Naturelle, WWF, Paris. 176 p.

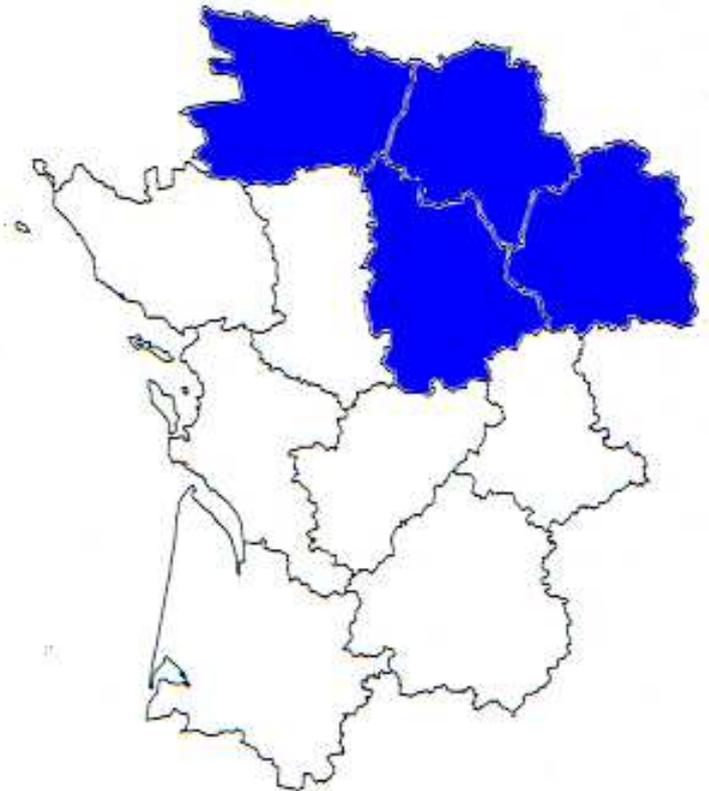
HERON-ROYER, L. F. (1886) - Notice sur les mœurs des Batraciens. *Bull. Etu. Sci. Angers*, 15 : 61-111.

LESCURE, J. (1984) - La répartition passée et actuelle des *Pelobates* (Amphibiens, Anoures) en France. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, n°29 : 45-59.

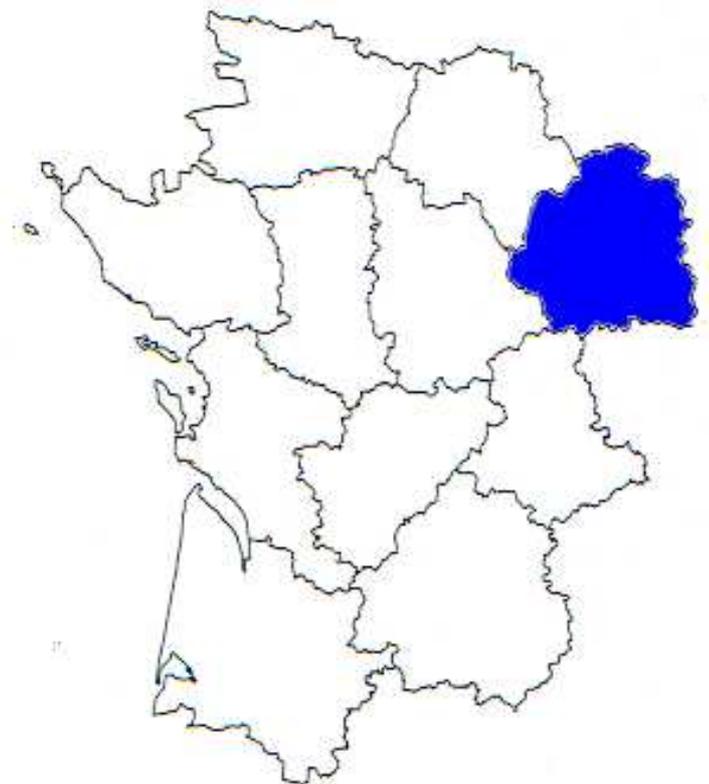
LESCURE, J. (1989) – Pélobate brun *Pelobates fuscus*. Pp. 68-69 in CASTANET, J. et GUYETANT, R. (eds) *Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France*. S.H.F., M.N.H.N, Paris. 191 p.

MAUDUYT, L. (1844) - *Herpétologie de la Vienne ou des Reptiles tant vivant que fossiles*. Saurin, Poitiers. 60 p.

MILLET, P. A. (1828) - *Faune de Maine et Loire*. T2, L. Pavie, Paris. 773 p.



Répartition passée (antérieure à 1990) du Pélobate brun dans le Centre-Ouest de la France.



Répartition actuelle du Pélobate brun dans le Centre-Ouest de la France.

NÖLLERT, A. (1997) - *Pelobates fuscus* (Laurenti, 1768) Pp. 110-111 in GASC, J-P., CABELA, A., CRNOBRNJA-IZAILOVIC, J., DOLMEN, D., GROSSENBACHER, K., HAFFNER, P., LESCURE, J., MARTENS, H., MARTINEZ RICA, J. P., MAURIN, H., OLIVEIRA, M. E., SOFIANIDOU, T. S., VEITH, M. and ZUIDERWIJK, A. (Eds), *Atlas of Amphibians and Reptiles in Europe*. Societas Europaea Herpetologica & Muséum National d'Histoire Naturelle (IEGB/SPN), Paris : 496 p.

PARENT, G. H. (1985) – Précisions sur la répartition du Pélobate brun *Pelobates fuscus* (Laurenti, 1768), en France. *Alytes*, 4(2) : 52-60.

ROLLINAT, R. (1934) – *La vie des reptiles de la France Centrale*. Delagrave, Paris. 343p.

SOLAND (de), A. (1865). Faune de Maine et Loire. Famille des Anoures. *Ann. Soc. Linn. Maine et Loire* : 54-75.



Pélobate brun
(photo Romuald Dohogne)

LU POUR VOUS

MASSEMIN, D. (2001) – Effectifs, répartition et déplacements du Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* (L.) (Anura ; Discoglossidae) dans une population du sud de la France (département de l'Ardèche). *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 97 : 27-39.

Une étude a été menée sur une zone de torrent du sud de la France où 176 Sonneurs à ventre jaune ont été capturés et marqués, permettant l'estimation de la population à 250 individus. Quelques aspects de la biométrie de cette population ont été effectués : les femelles mesurent en moyenne 44,9 mm et pèsent 8,1 g alors que les mâles sont légèrement plus petits avec 43,2 mm et 7,3 g. L'espèce colonise des flaques rocheuses qui sont permanentes ou temporaires. La population les utilise en fonction de la température et selon le sexe des individus. Les flaques chaudes et permanentes sont utilisées pour la reproduction.

LESCURE J., MARTY C. (2000) - *Atlas des Amphibiens de Guyane*. Muséum d'Histoire Naturelle, Institut d'Écologie et de Gestion de la Biodiversité et Service du Patrimoine Naturel, Paris, 388 p.

Résultat d'un travail de plus de 30 ans, ce livre présente plus de cent espèces d'amphibiens (103 espèces d'Anoures et 7 de Gymniophones) localisés sur le département de la Guyane. Pour chacune des espèces décrites figure une carte de répartition ainsi qu'une photographie couleur. Des clés de détermination des genres, des sonagrammes des chants d'anoures et un index des noms vernaculaires viennent compléter cet excellent ouvrage indispensable pour tous les batrachologue et autres naturalistes envisageant un voyage dans ce département.

DECOCQ, O. (2000) – *Les Batraciens de Belgique avec clés d'identification des œufs et des adultes*. Entente Nationale pour la protection de la Nature, Vierves-sur-Viroin. Be., 48p.

Ce fascicule présente des clés d'identification assez simples mais précises sur les œufs et les pontes d'Amphibiens, sur les adultes et quelques larves sont décrites. Puis, dans les dernières pages, chaque espèce de l'herpétofaune Belge fait l'objet d'une fiche avec son habitat, sa distribution et son activité... Cet ouvrage est pratique pour être amené sur le terrain et complète le Guide des Amphibiens et des Reptiles du Massif Armoricaïn du groupe « De Mare en Mare ».

Pour se renseigner : L. Woué – Rue des Ecoles 21. 5670 Vierves-sur-Viroin. Belgique.

* * *

Il reste toujours des vides à combler.
Profitez de l'arrière saison pour tenter de boucher ces trous
et n'oubliez pas de tout noter et de nous transmettre vos fiches...
Merci à tous et bon courage !

* * *

Conception et réalisation : Jean-Marc THIRION – Nature Environnement 17

Mise en page : Bruno FILLON, Jean-Marc THIRION

Saisie : Marie-France HULSEN, Jean-Marc THIRION

mail : thirion.jean-marc@wanadoo.fr



Poitou-Charentes Nature
Espace 10 – 17 rue Albin Haller – 86000 POITIERS

☎ 05 49 88 99 23 - ☎ 05 49 88 98 78

mail : pcnature@netcourrier.com



DEUX-ÈVRES
Nature
Environnement

Avec la participation de :



Charente
nature

